

Nancy, le 5 décembre 2011

Personne chargée du dossier
Arlette LEBLAY Arlette.Lebloy@uhp-nancy.fr

Mesdames et Messieurs les Représentants du
Personnel titulaires
Mesdames et Messieurs les Représentants du
Personnel suppléants

Messieurs les Présidents de l'INPL, de l'UPV-M et de
l'Université de Nancy 2
Monsieur le Secrétaire Général par intérim
Mesdames et Messieurs les Secrétaires Généraux
Adjoints par intérim

Objet : Comité Technique de l'Université de Lorraine

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Comité Technique, qui se réunira :

Mercredi 14 décembre 2011

De 9 h à 11 h

PRES de l'Université de Lorraine

34, cours Léopold à Nancy

Ordre du jour :

1. Installation du Comité Technique
2. Adoption du règlement intérieur du comité technique
3. Avis sur la demande du bénéfice par l'Université de Lorraine, à compter du 1^{er} janvier 2012, des responsabilités et compétences élargies en matière budgétaire et de gestion des ressources humaines, mentionnées aux articles L712-9, L 712-10 et L 954-1 à L 954-3 du Code de l'Education
4. Avis sur le règlement intérieur de l'Université de Lorraine : Etablissement – collègiums – pôles scientifiques
5. Principes de rémunération au 1^{er} janvier 2012 des personnels contractuels recrutés par l'Université de Lorraine – période transitoire-
6. Informations sur l'organisation des services
7. Questions diverses

L'Administrateur provisoire



Jean-Pierre FINANCE